

Communiqué de presse

## **Plus de 110'000 signatures déposées pour le référendum contre le projet médiatique**

**Le référendum contre le train de mesures en faveur des médias a recueilli le nombre impressionnant de 113'000 signatures. L'Action Liberté des médias, qui a apporté son soutien au référendum, se réjouit de ce beau succès. Cela fait des années que l'Action Liberté des médias met en garde contre un subventionnement supplémentaire des entreprises médiatiques et des dépendances que crée cette intervention de l'Etat. Lors de la campagne de votation au début de l'année prochaine, elle s'engagera pour obtenir un refus populaire de ce projet.**

L'Action Liberté des médias met en garde depuis plusieurs années contre une augmentation des subventions en faveur d'entreprises médiatiques privées. Il appartient au libre marché de produire une grande diversité d'offres. Cette tâche ne peut en aucun cas être déléguée aux autorités de la Berne fédérale. Les événements actuels confirment une fois de plus combien il est important de disposer de médias indépendants qui commentent et apprécient d'un œil critique les décisions des autorités: un débat démocratique utile n'est possible qu'avec le concours de médias indépendants en termes de finances et de contenu.

L'Action Liberté des médias s'est toujours prononcée contre une nouvelle loi sur le soutien aux médias en ligne qui instaure notamment une aide directe aux médias. Hautement contestable des points de vue politique et constitutionnel, cette loi est de surcroît inutile, car le marché médiatique en ligne fonctionne parfaitement et propose un vaste éventail d'offres. En envisageant de subventionner les plateformes en ligne, la Confédération crée des dépendances dangereuses: les entreprises ainsi soutenues ne généreront jamais des bénéfices et ne pourront donc jamais vivre de leurs propres moyens. C'est dire qu'elles seront toujours dépendantes de l'Etat.

L'Action Liberté des médias aurait en revanche pu accepter, dans l'idée d'une solution pragmatique, la poursuite de l'aide indirecte à la presse (révision partielle de la LP) ainsi qu'une augmentation du pourcentage de la redevance auquel ont droit les stations privées de radio et de télévision (révision partielle de la LRTV). Les organisations professionnelles ayant cependant combattu cette division du projet, il a bien fallu lancer un référendum.

Dans la perspective de la votation du printemps prochain, l'Action Liberté des médias s'engagera de concert avec le comité parlementaire interpartis ainsi qu'avec d'autres comités et partis pour obtenir un refus populaire du train de mesures en faveur des médias. Nous continuerons de nous battre pour des conditions-cadres libérales afin que les entreprises médiatiques puissent travailler en générant des bénéfices – donc sans se mettre dans la dépendance de l'Etat.

---

Zurich, 6 octobre 2021

Informations supplémentaires:

Manfred Bühler, anc. conseiller national / Président Action Liberté des médias, tél. 078 717 81 17

Marco Romano, conseiller national / Comité Action Liberté des médias, tél. 079 425 14 31

*L'Action Liberté des médias est une association interpartis nationale. Elle s'engage pour une plus grande diversité des médias et des opinions, pour un régime médiatique libéral et pour plus de liberté d'entreprise.*

**Président:** Manfred Bühler, anc. conseiller national UDC, Cortébert • **Comité:** Pierre Bessard, vice-président Institut libéral, Zoug/Berlin • Franz Grütter, conseiller national UDC, Eich • Nicolas Jutzet, Jeunes Radicaux-Libéraux / Institut libéral, Neuchâtel • Philipp Kutter, conseiller national Le Centre, Wädenswil • Filippo Leutenegger, conseiller municipal PLR, Zurich • Thomas Maier, anc. conseiller national PVL, Dübendorf • Matthias Müller, président Jeunes Radicaux-libéraux Suisse, Zurich • Thomas Müller, anc. conseiller national UDC, Rorschach • Philippe Nantermod, conseiller national PLR, Troistorrens • Marco Romano, conseiller national Le Centre, Mendrisio • Gregor Rutz, conseiller national UDC, Zurich